



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

St-Légier, le 13 septembre 2021

Mesures sanitaires au Club Veveysan de Tennis

A tous les membres,

Comme vous le savez certainement, certaines contraintes liées à la situation sanitaire sont en vigueur, vous trouverez ci-dessous l'application des règles pour le CVT.

Accès au Centre

Le certificat Covid n'est pas obligatoire pour accéder aux vestiaires, WC et administration. Le port du masque demeure toutefois obligatoire.

Accès Restaurant

Se référer aux directives du restaurant: certificat Covid obligatoire pour la salle et pour la galerie se trouvant dans la halle des courts 5&6, non-obligatoire pour la terrasse.

Courts extérieurs

Maintien des mesures valables jusqu'alors (hygiène des mains, distance). Certificat Covid non obligatoire.

Accès aux courts intérieurs (Tennis & Badminton)

Le **certificat Covid est obligatoire** pour toute personne dès 16 ans révolus. Le secrétariat du Club contrôlera les certificats et pièces d'identité de toute personne jouant à l'intérieur.

Aucune exception ne sera possible, toute personne non-détentricice du certificat se verra refuser l'accès à nos installations sportives couvertes.

Les détenteurs d'heures fixes pendant la saison d'hiver 2021-2022 ne sont pas soumis à l'obligation du certificat Covid. Ces derniers devront toutefois nous fournir la composition de leur équipe et seules les personnes annoncées pourront entrer sur les courts. Des contrôles seront effectués.

Les cours de l'école de tennis ne sont pas soumis à l'obligation du certificat Covid, la composition des groupes restant la même tout au long de la saison. Le programme et les informations se trouvent sur notre site Internet.



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

Tournoi de Tennis

A l'extérieur : aucune limitation.

A l'intérieur : certificat Covid obligatoire pour les joueurs dès 16 ans révolus. Les joueurs disposant d'un test antigène valide (48 heures) sont également autorisés à jouer.

Entrée en vigueur

Ce plan de protection 3.0 remplace la version 2.0 du 6 juin 2020, il entre en vigueur immédiatement et valable jusqu'à nouvel avis.

Comité CVT